

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 07 juillet 2017

N° 2017 - 12

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE

12 JUIL. 2017

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil dix-sept, le 07 juillet à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	7	
Votants :	8	
Nombre de voix :	11	
Date de la convocation :	30 juin 2017	

Présents : MM BERTELLI, BOURDONCLE, LAMOLINAIRIE, MOLLE, REGAMBERT, RESONGLES et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BONHOMME, BONSANG, DEPRINCE, HEBRARD, RICARD et SAZY.

Assistaient à la séance : M. JOLIBERT (Paierie Départementale)
M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Décision Modificative n°1.

Le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le projet de Décision Modificative n°1 joint en annexe. Cette Décision Modificative strictement équilibrée en dépenses et recettes porte essentiellement sur :

- Admissions en non-valeur

Monsieur WEILL propose de considérer les créances comme définitivement irrécupérables, soit un montant global s'élevant à 1 423.19 € (détails annexés).

Afin d'effectuer les écritures comptables, il propose les inscriptions budgétaires suivantes :

☞ + 3 000 € au compte 654 (pertes sur créances irrécouvrables)

☞ - 3 000 € au compte 022 (dépenses imprévues)

- Ecritures d'ordre – Dotations aux amortissements

En complément à l'amortissement de 2017, le Président propose une mise à jour nécessitant d'augmenter la dotation aux amortissements de 70 000 €.

Les écritures budgétaires sont les suivantes :

Section Fonctionnement

Virement à la section Investissement (compte 023) : - 69 960 €

Dotations aux amortissements (article 6811) : + 70 000 €

Section Investissement

Virement de la section Fonctionnement (compte 021) : - 69 960 €

Amortissement matériel de transport (article 28182) : + 70 000 €

- Opération d'ordre entre sections – Ajustement d'une subvention transférée

Section Fonctionnement (compte 042)

Subvention transférée : + 40 €

Section Investissement (compte 040)

Subvention transférée : + 40 €

- Traduction budgétaire de décisions intervenues depuis le vote du Budget Primitif

La Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron va transiter par le quai de transfert de Nègrepelisse pour le vidage des collectes des ordures ménagères.

De même, les déchets non dangereux déposés à la déchèterie de Monclar-de-Quercy seront dirigés vers la SAS DRIMM de Montech (82).

Le Syndicat va donc rattacher les tonnages supplémentaires transportés et traités aux conditions de la délibération n°2017-04 fixant les participations des adhérents, soit pour le cas présent :

Période du 01/07/2017 au 31/12/2017

☞ 580 tonnes d'ordures ménagères

Montant de la participation : 59 102 €

dont 48 546 € de traitement

8 555 € de transport

2 001 € de gestion courante du quai de transfert

☞ 125 tonnes de déchets non dangereux de déchèterie

Montant de la participation : 11 710 €

dont 10 475 € de traitement

1 235 € de transport

La prise en compte de ces éléments induit une augmentation des charges du chapitre 011 compensée par une augmentation du chapitre 74, soit :

☞ + 70 812 € en dépenses de fonctionnement à l'article 611

☞ + 70 812 € en recettes de fonctionnement à l'article 74758 (participations du groupement de collectivités)

L'imputation des dépenses sera intégrée aux participations bi-mensuelles de la Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron (+ 23 604 € d'ajustement sur les 3 prochaines participations).

Ainsi, le montant total des participations des collectivités adhérentes est porté à 4 573 473 € contre 4 502 661 € initialement prévus.

*

**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- *accepte la décision d'admission en non valeur,*
- *approuve la Décision Modificative n°1 figurant en annexe,*
- *approuve la modification des contributions financières des adhérents ci-annexées.*



Fait et délibéré le 07 juillet 2017

Le Président,

Michel WEILL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice 15
 Nombre de membres présents 7
 Nombre de suffrages exprimés 11
 VOTES : Contre 0 Pour 11
 Date de convocation : 30/06/2017

L'an 2017, le 07 JUILLET, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de

Objet :

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE

12 JUIL. 2017

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 611-812 : Contrats prestations services		11 710,00 €		
D 611-812 : Contrats prestations services		59 102,00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		70 812,00 €		
D 022-812 : Dépenses imprévues Fonct	3 000,00 €			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	3 000,00 €			
D 023-812 : Virement section investissement	69 960,00 €			
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.	69 960,00 €			
D 6811-812 : Dot.amort.immos incorp.& corp		70 000,00 €		
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		70 000,00 €		
D 654-812 : Pertes sur créances irrécouv.		3 000,00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		3 000,00 €		
R 777-812 : Subv.transférées au résultat				40,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section				40,00 €
R 74758-812 : Particip des autres groupements				70 812,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations				70 812,00 €
Total	72 960,00 €	143 812,00 €		70 852,00 €
INVESTISSEMENT				
D 13913-812 : Départements		20,00 €		
D 13918-812 : Autres		20,00 €		
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		40,00 €		
R 021-812 : Virement de la section de fonct			69 960,00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.			69 960,00 €	
R 28182 : Matériel de transport				70 000,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section				70 000,00 €
Total		40,00 €	69 960,00 €	70 000,00 €
Total Général		70 892,00 €		70 892,00 €

Signataires :

Code INSEE

SYND DEP DECHETS MENAGERS
Syndicat mixte

DM 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical

Certifié exécutoire par

compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A MONTAUBAN, le 07/07/2017.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme

Four handwritten signatures in blue ink, arranged horizontally. The first signature on the left is the most legible, appearing to read 'Weill'. The other three signatures are more stylized and difficult to decipher.

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE

12 JUL. 2017

TABLEAU RECAPITULATIF

Collectivité	Participation au titre du traitement / transport	Participation au titre des compétences optionnelles transférées	Autres participations spécifiques		Contributions totales
			Nature	Montant	
CdC QUERCY CAUSSADAIS	823 297	351 880	dont : Décharge de Réalville régularisation seuil collecte sélective 2015 et 2016	18 694 19 966 -1 302	1 193 871
CdC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON	349 075	129 987	dont : Travaux voirie quais : régularisation seuil collecte sélective 2015 et 2016 :	1 351 1 958 -607	480 413
CdC QUERCY VERT - AVEYRON	626 146	184 552	dont : Prise en charge des OM de l'ex Quercy Vert : Régularisation D/R Collecte : Emprunts non-transférés : régularisation seuil collecte sélective 2015 et 2016 :	85 705 59 102 -10 673 38 338 -1 062	896 403
SIEEOM SUD QUERCY	364 512	Néant	dont : Transfert du marché TP2C / DRIMM : Participation déchèterie de Molières : régularisation seuil collecte sélective 2015 et 2016 : Régularisation déchèterie de Molières :	109 699 106 773 4 320 -634 -760	474 211
SMEEOM MOYENNE GARONNE (*)	1 243 934	287 640	dont : CdC Lomagne Tarn et Garonnaise : CdC Pays de Serres en Quercy :	-2 999 -821 -2 178	1 528 575
TOTAL	3 406 964	954 059		212 450	4 573 473

(*) compétence optionnelle "déchèterie" pour CC Pays de Serres en Quercy et CC de la Lomagne Tarn et Garonnaise

12 JUL. 2017

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

PARTICIPATIONS 2017 PAR BIMESTRE

Collectivités	Participation 2017	Valeur du 1/6ème	Participation 1er bimestre	Ecart/Régul	Participation 2ème bimestre	Participation 3ème bimestre	Participation 4ème bimestre	Participation 5ème bimestre	Participation 6ème bimestre
CdC Quercy Caussadais	1 193 871.00	198 979.00	196 283.00	2 696.00	201 675.00	198 979.00	198 979.00	198 979.00	198 976.00
CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	480 413.00	80 069.00	75 176.00	4 893.00	84 962.00	80 069.00	80 069.00	80 069.00	80 068.00
CdC Quercy Vert - Aveyron	896 403.00	149 401.00	116 148.00	21 451.00	159 050.00	137 599.00	161 203.00	161 203.00	161 200.00
SIEEOM Sud Quercy	474 211.00	79 035.00	58 848.00	20 187.00	99 222.00	79 035.00	79 035.00	79 035.00	79 036.00
SMEEOM Moyenne Garonne	1 528 575.00	254 763.00	253 563.00	1 200.00	255 963.00	254 763.00	254 763.00	254 763.00	254 760.00
Total	4 573 473.00	762 247.00	700 018.00	50 427.00	800 872.00	750 445.00	774 049.00	774 049.00	774 040.00